



VÉZINA NADEAU LABRE

Votre partenaire en coaching de carrière
et transition de carrière

L'utilité des réseaux sociaux en recherche d'emploi?

Par Fanny Smolsky, CRHA

Que vous soyez pour ou contre, les réseaux sociaux sont des outils qui aujourd'hui influencent les stratégies pour se trouver un emploi. Afin de vous donner les meilleurs conseils, j'ai fait appel à mon réseau de contacts travaillant en recrutement, principalement en recherche de cadres, et je leur ai demandé comment ils utilisent les réseaux sociaux. Clairement, LinkedIn est celui qu'ils consultent le plus. Généralement, les recruteurs commencent la recherche de candidats via leur base de données. Par contre, sachez qu'ils consulteront LinkedIn afin de voir votre profil. Même si LinkedIn est un outil complémentaire, il n'en demeure pas moins que c'est un outil leur permettant d'approcher des gens plus facilement, d'obtenir des informations sur des candidats potentiels, d'élargir et d'entretenir leur réseau de contacts. La majorité des recruteurs nous ont dit ne pas afficher systématiquement leurs postes sur les réseaux sociaux mais plutôt identifier des profils via des groupes de discussion ou partager des informations à travers leur réseau. Par contre, les entreprises dans le domaine du web sont très présentes et utilisent les réseaux sociaux dans leur recrutement. Facebook, Twitter, Plaxo et Viadeo, ne seront pas priorisés mais les recruteurs jetteront un coup d'œil sur votre profil pour en savoir davantage, il est donc très important de faire attention à tout ce que vous mettez sur internet. Faites-le test, écrivez votre nom dans un moteur de recherche pour voir les informations qui circule à votre sujet et dites-vous que vous la rendez disponible à tous les recruteurs et/ou entreprises.

Il semble que les gens les plus présents sur LinkedIn sont les professionnels en technologie de l'information, en ventes, en marketing, en communications et en ressources humaines. Quelques conseils pour favoriser l'utilisation des réseaux sociaux; ayez un profil **complet, professionnel, sans erreur et maintenez-le à jour**; affichez vos contacts sinon cela enlève toute la pertinence de faire partie d'un réseau social; optez pour des titres d'emploi universels et accrocheurs; utilisez des mots-clés de votre domaine; soyez concis, assurez-vous d'être en relation avec des gens de niveaux hiérarchiques différents du vôtre. Soyez vigilants avec vos photos, vos commentaires, vos états d'âme... Attention de ne pas mettre trop d'information, faites attention à votre image (elle vous suivra toute votre carrière), ne mélangez pas l'aspect professionnel avec le personnel. Dites-vous qu'il est facile pour une personne de se faire une opinion sur vous basée sur des éléments qui n'ont aucun lien avec vos compétences professionnelles.

Il faut voir dans les réseaux sociaux une extension à son réseau de contacts. Même si vous avez 400 «amis» ou autres liens, il n'en demeure pas moins qu'ils restent virtuels si

vous n'entretenez pas de lien avec eux. Les réseaux sociaux peuvent être une merveilleuse source vous permettant d'entrer en relation avec les contacts de vos contacts. Il est facile d'approcher un contact et de lui demander s'il vous présenterait à une personne de son réseau. Évidemment, le dosage sera important. De plus, les réseaux sociaux vous permettent d'en apprendre sur les gens que vous rencontrerez en entrevue ou dans le cadre d'activités de réseautage. *J'ai vu dans votre profil que vous avez étudié à l'Université de Montréal, que vous appartenez à telle association...*Cette information facilitera votre entrée en la matière et vous permettra de marquer des points à coup sûr!

En conclusion, le phénomène des réseaux sociaux est exponentiel et plus qu'une mode passagère. Ils amènent de nouvelles stratégies pouvant être fort utiles en recherche d'emploi. Par contre, si vous souhaitez faire appel à votre réseau soyez prêt à retourner l'ascenseur car le sens unique n'est pas une voie acceptable dans le monde du réseautage.

Fanny Smolsky, CRHA, est conseillère chez Vézina Nadeau Labre.

Cet article a été publié dans le quotidien *La Presse* le 20 mars 2010